

COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

PRÉSIDENCE DU COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

En raison de la mission à Paris qui lui a été confiée en 1945 par le Conseil fédéral suisse, et dont il ne peut être déchargé actuellement, M. Carl Burckhardt vient de renoncer à la qualité de Président en congé du Comité international de la Croix-Rouge tout en demeurant membre du Comité.

Dans ces circonstances, celui-ci a été heureux de pouvoir appeler à sa présidence M. Paul Ruegger, dévoué depuis longtemps à l'idéal de la Croix-Rouge et qui, durant la dernière guerre, s'est entièrement consacré, de 1943 à 1944, à l'œuvre du Comité international. Il avait été alors, comme il va l'être de nouveau, entièrement libéré à cet effet du service diplomatique de la Confédération suisse.

Le Comité international de la Croix-Rouge adressera prochainement une circulaire aux Comités centraux des Sociétés nationales de la Croix-Rouge lorsque M. Ruegger assumera ses fonctions présidentielles.
